



ACTIV'ROUTE

CONDUCTEURS & ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

ACTIV'ROUTE C'EST QUOI ?

Activ'Route a été créé par la Ligue de Défense des Conducteurs pour faciliter la démarche des citoyens souhaitant signaler les zones dangereuses sur les routes et contribuer à l'amélioration de la sécurité routière (30 % des accidents mortels impliquent au moins un facteur infrastructure*). Nid-de-poule, route dégradée, ralentisseur illégal, limitation de vitesse inappropriée, aménagement inadapté, signalisation incohérente : pour tous ces défauts, il leur suffit de remplir un seul formulaire simplifié ! Charge ensuite à notre équipe de vous identifier en tant que gestionnaire du tronçon de route concerné et de porter le signalement à votre connaissance. Sobre, efficace, notre interface vous facilite la vie, à vous aussi. **source ONISR 2019*

Activ'Route c'est simple

Étape 1 : En voiture, l'appli téléchargée sur le smartphone permet de géolocaliser la zone dangereuse en glissant le curseur « Activ'Route » sur la carte qui s'affiche. Une manipulation à déléguer à son passager ou à réaliser a posteriori, après avoir mémorisé la localisation de l'endroit en question.

Étape 2 : Le reste du signalement (nature du défaut, photo à télécharger) peut être fait sur téléphone ou ordinateur (www.activroute.org). Le tout, de manière très intuitive.

Étape 3 : La Ligue de Défense des Conducteurs centralise ces signalements, les analyse et les traite individuellement, puis les transmet aux collectivités gestionnaires des voies concernées. Nous assurons un suivi auprès des services compétents, relances comprises.

Activ'Route c'est le meilleur outil

- ✓ Pour vous faire parvenir un signalement de zone dangereuse vérifié et précis
- ✓ Pour vous faire gagner du temps dans la gestion de votre réseau routier
- ✓ Pour vous faire bénéficier d'un service d'intérêt général gratuit pour tous
- ✓ Pour vous permettre de valoriser vos actions de sécurité routière auprès des citoyens

Activ'Route c'est gagnant-gagnant

- Des routes en bon état
- Une sécurité routière améliorée
- Des administrés satisfaits

Quel gestionnaire de voirie est compétent (ville, département, préfecture, métropole, communauté de communes, DIR...)?

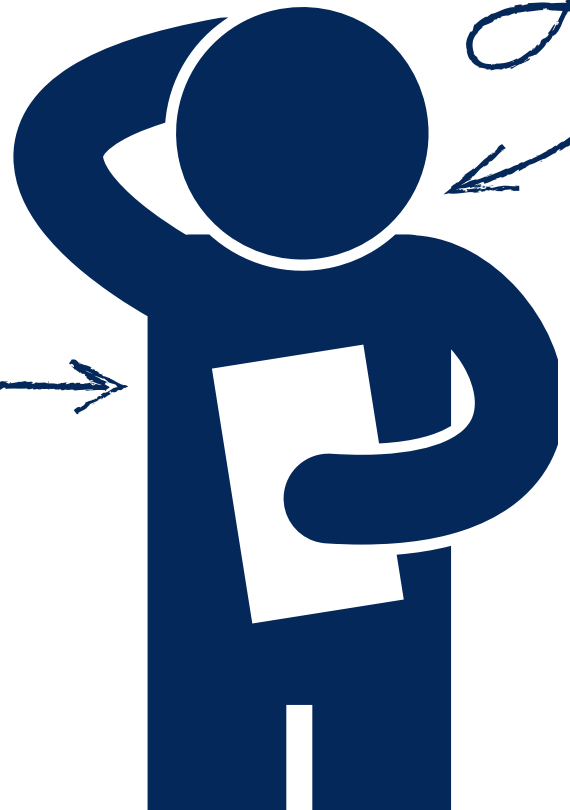
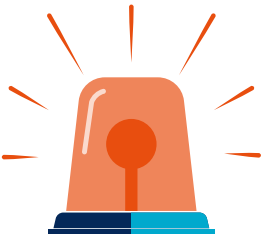
Comment faire si le formulaire de contact ne permet d'écrire que quelques mots ou n'accepte pas les photos?

Pourquoi je n'arrive pas à décrire simplement le problème que je rencontre (types de revêtement, infrastructures, signalisations...)?

Comment m'y retrouver avec tous ces formulaires de contact dont le fonctionnement est différent pour chaque collectivité?

Comment géolocaliser précisément la zone dangereuse pour permettre une intervention rapide?

Comment m'assurer que mon signalement a été pris en compte (accusé de réception, relance, silence...)?



Des démarches trop complexes + des réponses parfois incomplètes = des administrés **démobilisés** c'est... **Activ'Route !** La solution

ACTIV'ROUTE : UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR TOUS ET DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

1

Le conducteur Activ'Routeur signale la zone dangereuse via notre application et un formulaire simplifié.

2

Nous accusons réception du signalement, vérifions son contenu et le complétons le cas échéant.

3

Nous identifions le gestionnaire et nous vous transmettons le signalement.

4

Deux options :

1) Vous nous informez des suites que vous souhaitez donner à notre signalement.

2) Vous ne revenez pas vers nous, nous effectuons jusqu'à trois relances, la première intervenant après un délai de 30 jours.

5

Nous informons l'Activ'Routeur de votre décision et de vos explications. Nous lui faisons part de votre souhait éventuel d'entrer en contact avec lui. Enfin, nous classons le signalement.

CES MAIRIES, MÉTROPOLIS, DÉPARTEMENTS, DIRECTIONS INTERDÉPARTEMENTALES DES ROUTES... QUI FONT CONFIANCE À ACTIV'ROUTE ET QUI TÉMOIGNENT

Mairie d'Onet-le-Château (Aveyron)

« Nous tenions à vous remercier de l'attention, partagée avec la collectivité, que votre association porte à la sécurité des usagers de la route. Votre signalement concernant les ralentisseurs situés route de Saint-Mayme mérite notre attention. C'est ainsi que la collectivité prendra attache avec une entreprise spécialisée afin d'établir un diagnostic de ces ralentisseurs et engagera des travaux, si ces derniers s'avèrent nécessaires. »
Groupe Aménagement et cadre de vie, octobre 2024

Mairie d'Étampes (Essonne)

« Je tiens à vous remercier très sincèrement de m'avoir personnellement alerté sur la problématique soulevée par l'intéressé. Partageant pleinement, en ma qualité de Maire, l'engagement exemplaire et unanimement reconnu de votre association en faveur de la sécurité routière, et soucieux à ce titre que toutes les mesures nécessaires soient entreprises afin de remédier promptement à toute situation de dangerosité constatée sur la voirie communale, j'ai immédiatement diligenté l'intervention sur site de mes collaborateurs concernés. »
Franck Marlin, maire d'Étampes, septembre 2025

Mairie de Paris (7e arrondissement)

« J'ai immédiatement saisi les services de la voirie afin de leur demander de remettre en état la portion de chaussée sur laquelle vous me signalez la présence d'un nid-de-poule. À ma demande, une équipe est intervenue afin de remettre la chaussée en état. »
Rachida Dati, avril 2022

Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)

« Vous nous faites remonter le signalement d'un usager. Nous vous informons qu'un projet d'aménagement de réfection de la voirie de ce tronçon est prévu pour le 1^{er} semestre de l'année 2025, cet aménagement inclura la reprise de ces coussins berlinois. Les services de la commune font tous les efforts pour assurer la sécurité, qui est notre priorité, ainsi qu'un cadre de vie agréable à nos concitoyens. »
Service urbanisme, août 2024

Mairie de Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie)

« Nous saluons l'initiative d'Activ'Route, un dispositif engagé dans la lutte pour la sécurité routière de tous les usagers, et nous remercions ses membres pour leur vigilance et leur contribution à l'identification des zones à risque. »
Patrick Antoine, maire de Vétraz-Monthoux, février 2025

Lyon (Rhône)

« Vous nous avez signalé la détérioration d'un espace public (chaussée, trottoir, entrée charretière, piste cyclable). Nous vous informons que notre service Voirie est intervenu et que les réparations ont été effectuées. Nous vous remercions d'avoir contacté la Métropole de Lyon et restons à votre disposition pour toute question complémentaire. »
Métropole de Lyon, mars 2025

Département de l'Oise

« Je vous remercie pour ce signalement qui nous aide à améliorer la qualité de nos infrastructures. »
Direction générale en charge de l'aménagement durable, juillet 2022

Nice Métropole (Alpes-Maritimes)

« C'est avec une attention particulière que j'avais pris connaissance de votre courrier du 17 février 2022 par lequel vous sollicitiez la réparation d'une partie de la chaussée située à proximité du 203, boulevard René Cassin à Nice. En réponse, je vous informe que le Service Exploitation des Routes et Espaces Publics a procédé, le 24 février dernier, aux travaux correspondants. »
Christian Estrosi, maire de Nice, mai 2022



POUR RESTER EN CONTACT

www.activroute.org / www.liguedesconducteurs.org
Email : contact@activroute.org - Téléphone : 01 43 95 40 20
23 avenue Jean Moulin - 75014 Paris



Activ'Route est un service de la Ligue de Défense des Conducteurs, association loi 1901 qui rassemble 1 million de conducteurs. Nous prônons l'adoption d'une conduite responsable et militons pour la mise en place d'une vraie politique de sécurité routière, qui passe notamment par l'amélioration du réseau routier.